

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
AMELY - 12 décembre 2017**



45 rue Smith 69002 LYON

Tél : 04 78 37 90 71 – www.amely.org

Le 12 décembre 2017 à 9 heures 30, le Conseil d'administration de l'association AMELY s'est réuni au siège de l'association sur convocation de la présidente.

Membres actifs présents : Marie-Noëlle LUC - Thérèse CHIRAT - Josette FAVIER - Juliette KIEFFER - Martine TRUSSON - Martine PAOLOZZI - Bruno ARAUD - Hervé LE RESTIF - Gérard PEROTTO - Jean-Luc GUYOT - Philippe VANDERSTRAETEN - Annie NOËL.

Membres avec voix consultative présents : Émilie BORNIER représentante du personnel, Sabine MOREL Directrice

L'ordre du jour appelait l'examen des questions suivantes :

- 1. Approbation PV CA du 25/09/2017**
- 2. Point financier et propositions de provisions dont point sur l'aménagement des locaux**
- 3. Reprise des points essentiels de la journée du 20/11 et propositions de thèmes de réflexion**
- 4. Premier point sur l'expérimentation d'un Accueil téléphonique centralisé**
- 5. Tour de France RENADEM -AMELY le 05/04/2018**
- 6. Dates des prochains CA , AG et vœux**
- 7. Questions diverses**

1 - APPROBATION DU DERNIER PV

Le procès verbal du conseil d'administration du 25 septembre 2017 n'a fait l'objet d'aucune modification de la part des administrateurs présents. Il a donc été approuvé.

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
AMELY - 12 décembre 2017**

2 - POINT FINANCIER ET PROPOSITIONS DE PROVISIONS DONT POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Le trésorier a rappelé la prévision faite lors du dernier CA d'un résultat probable, positif à hauteur de 15000€. Depuis, la ville de Lyon nous a attribué un reliquat d'enveloppe budgétaire non dépensée et a pu remonter notre subvention de 15 à 20000€. Tout récemment le CDAD a pris en compte notre demande et réévaluer notre subvention de 10000€ à 14000€.

Avec la direction et le bureau des dépenses de timbres (1000€), documentation (5000€) et participation au DU de la direction (1000€) seront engagées d'ici la fin d'année laissant un résultat positif probable d'environ 17000€.

Le conseil doit aujourd'hui se prononcer sur la constitution d'une provision, en particulier pour l'aménagement des locaux du siège : projet d'isolation phonique des bureaux de la direction.

Bruno ARAUD qui a suivi ce projet, du type « aquarium » annonce une enveloppe d'environ 6000€ hors électricité et peinture. Ce réaménagement se fera sous réserve du maintien d'AMELY dans les locaux actuels. En effet le quartier est en cours de rénovation. La cité Mignot va faire l'objet d'une réhabilitation, mais celle-ci ne concernera pas les rez-de-chaussée. Amely a un bail commercial qui court jusqu'en juillet 2020. Notre loyer n'est que de 385€ par mois. La représentante du bailleur, que la présidente, le vice-président et la directrice ont rencontrée, a évoqué un départ d'AMELY (moyennant une indemnité d'éviction).

Ces informations sont à vérifier auprès du directeur de l'office HLM, Nous sommes en attente d'un rendez-vous, mais pour négocier dans de bonnes conditions il importe de savoir si le CA tient à un maintien dans les lieux.

Les arguments contre sont : l'inadaptation des locaux actuels, leur manque de fonctionnalité.

Les arguments favorables : la très bonne accessibilité du site, son implantation historique bien identifiée, la surface qui permet d'accueillir des groupes, le temps d'arrêt dans l'activité qu'impliquera un déménagement.

Les membres du conseil sont conscients que dans toutes les hypothèses le coût de notre hébergement va augmenter.

Le conseil d'administration s'est prononcé sur une première orientation favorable au maintien dans les lieux. Il s'agira d'examiner avec le bailleur toutes les solutions nous permettant de rester rue Smith. Parallèlement et au fur et à mesure des informations sur le projet nous rechercherons des solutions alternatives.

Le conseil a voté à l'unanimité la décision de faire une provision pour les travaux.

L'affectation du résultat se fera conformément à la décision du CA du 27 juin 2016 d'allouer aux salariés de l'association une prime de 50 % du résultat (versement qui se fait après l'AG).

Il est indiqué que lors du vote de cette prime nous n'avions pas prévu de plafonnement.

Procès-verbal du Conseil d'Administration AMELY - 12 décembre 2017

La proposition suivante est donc soumise au vote : « la prime aux salariés, correspondant à 50 % du résultat de l'exercice, ne pourra être supérieure à un 13ème mois ». Proposition adoptée par 10 voix Pour, et 2 abstentions.

3 - REPRISE DES POINTS ESSENTIELS DE LA JOURNÉE DU 20/11 ET PROPOSITIONS DE THÈMES DE RÉFLEXION

Le bureau a repris les travaux des deux groupes de réflexion du 20 novembre 2017. Trois grands axes se dégagent pour l'actualisation du projet stratégique d'AMELY.

1) Le positionnement d'AMELY par rapport aux médiations judiciaires : faut-il ou non s'y engager ?

2) L'évolution des pratiques en accès au droit en lien avec le développement du numérique : la question est déjà posée par certains sites (Vénissieux).

3) Quelle organisation mettre en place en lien avec le développement : statut des intervenants d'Amely, bénévoles et salariés - proximité géographique - gratuité - évolution des missions des salariés et aussi des bénévoles.

Les questions 1 et 2 sont d'actualité et présentent une certaine urgence. L'axe 3 découle des réponses qui seront données aux deux premiers points.

Il est rappelé que la réflexion sur les implantations et la proximité relève du bureau. Celle sur la gratuité relève du CA en tant que touchant aux valeurs fondatrices de l'association.

Le conseil d'administration a validé les 3 axes proposés par le bureau.

Le positionnement d'AMELY par rapport aux médiations judiciaires implique de faire une recherche puis de travailler sur les enjeux et les implications qu'un engagement dans ce type de pratique aurait pour l'association. Le groupe de travail est constitué de : Jean-Luc GUYOT, Josette FAVIER, Philippe VANDERSTRAETEN et d'une juriste.

L'évolution des pratiques en accès au droit en lien avec le développement du numérique sera travaillé à la fois au niveau du fond et des aspects organisationnels, par : Bruno ARAUD, Juliette KIEFFER, Sabine MOREL, Annie NOËL et une juriste. Retour souhaité des travaux avant fin mars 2018.

L'organisation liée au développement découlera des choix faits sur les deux axes précédents mais néanmoins 2 points nécessitent d'ores et déjà d'être traités : l'organisation découlant des médiations scolaires et des médiations collectives, et le travail avec les bailleurs (en stand-bail faute de moyens humains). Hervé LE RESTIF, Bruno ARAUD, Gérard PEROTTO, Sabine MOREL prennent en charge ces questions qui sont du ressort à la fois de la commission développement et de la commission salariale.

4- PREMIER POINT SUR L'EXPÉRIMENTATION D'UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE CENTRALISÉ

Le groupe de travail chargé de l'expérimentation par le conseil d'administration du 19 juin 2017 a fait un point sur les acquis et sur le déroulement.

- Le groupe a élaboré la fiche de recrutement et défini le rôle de l'encadrant,

Procès-verbal du Conseil d'Administration AMELY - 12 décembre 2017

- La communication sur la mission s'est faite sur le site interne, sur la page Facebook, par France Bénévolat et aussi en interne (recrutement des médiateurs, salons...) : cela a permis 8 contacts en sachant que pour France Bénévolat la communication a été un peu tardive (après la rentrée).
- Les 2 personnes correspondant au profil et en mesure de s'engager ont été « formées » le 9 novembre et ont démarré la semaine suivante.
- A cette occasion des outils pour faciliter la prise de poste ont été mis en place : rédaction de recommandations, petite procédure pour la prise de poste à l'arrivée, tableau d'enregistrement, classeur spécifique à l'accueil, harmonisation des noms des agendas Google, création de l'adresse mail accueil pour que les messages venant de l'accueil téléphonique soient bien...Un acquis certain pour la suite quelle qu'elle soit.

Point d'avancement sur l'expérimentation :

- De fait l'expérimentation n'a pas officiellement démarré :
 - o Il n'a pas été possible de constituer une équipe suffisante de bénévoles pour couvrir la semaine, et à ce jour il ne reste qu'une nouvelle bénévole en plus de Marie-Hélène qui fait du secrétariat le jeudi
 - o Dans ces conditions il n'y a eu aucune information interne sur le numéro de téléphone de Perrache pour la prise de RV, ni modification des répondeurs internes.
- Le nombre de permanences et le volume d'appels traités reste modestes : une moyenne de 10 pour les journées qui ont été assurées, mais qui ont débouché sur des prises de RV en particulier sur Perrache, Duchère, Croix-Rousse, Pierre-Bénite et Oullins.
- La coordination du démarrage demande du temps et la continuité de la disponibilité est difficile à assurer. In fine la direction se trouve sollicitée.
- En parallèle le groupe de travail a été alerté sur la problématique des rendez-vous non honorés et sur le besoin de rappeler aux usagers leurs date et heure de RV ;

Le groupe s'interroge sur les pistes suivantes :

- Prolonger (tenter de faire vraiment démarrer) le test sur le premier trimestre 2018,
- Abandonner cette piste d'expérimentation, et explorer à nouveau la piste de traitement externe,
- Rechercher une solution mixte de fonctionnement avec un service civique et des bénévoles.

Après échange sur ces différentes pistes le conseil décide à la majorité de ne pas prolonger l'expérimentation. L'hypothèse d'une solution mixte avec un service civique n'est pas retenue (seulement 2 Pour et 4 abstentions) La décision majoritaire est donc d'étudier concrètement et de tester une externalisation du service.

**Procès-verbal du Conseil d'Administration
AMELY - 12 décembre 2017**

5- TOUR DE FRANCE RENADEM -AMELY LE 05/04/2018

Le tour sera à Lyon le 5 avril 2018, date convenue avec le président du CDAD. 3 films financés par le RENADEM seront projetés. Le lieu reste à finaliser : Hôtel du Département ou Hôtel de Ville. La journée s'adressera principalement aux partenaires locaux de la charte nationale de l'accès au droit. Le conseil recommande de bien veiller à la mise en avant d'AMELY dans la communication.

Le conseil d'administration est favorable à une duplication de l'événement dans les centres sociaux en s'adressant aux habitants. Le centre social Bonnefoi est déjà d'accord.

6- DATES DES PROCHAINS CA , AG ET VŒUX

Assemblée générale le 24 ou le 26 avril 2018 matin (selon disponibilité des locaux)

Conseils d'administration le 5 février et le 26 mars 2018

Rappel date des vœux le 15 janvier 2018

7. QUESTIONS DIVERSES

Philippe VANDERSTRAETEN a souhaité faire préciser les circuits d'interpellation lorsque se pose une question sur un site. Si la question touche au cadre de l'intervention (en l'occurrence délivrer une attestation de non-médiation pour un dossier datant de plus de 2 ans) c'est la direction qui doit être sollicitée et qui renverra si besoin sur le comité de référence.

L'idée de capitaliser les réponses aux différentes questions posées par les sites sur un forum « question - réponse » a été lancée.

Aucune autre question n'ayant été abordée, la Présidente a remercié les administrateurs de leur présence et clôt la séance à 12h30.

La Présidente de séance :

Marie-Noëlle LUC

La Secrétaire de séance :

Annie NOËL